

Séance du 6 avril 2023

Délibération n° 2023\_28

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe SAËS, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 28 mars 2023

Etaient présents : SAËS Philippe, LABOULAIS Monia, TOPALOV Todor, DANDRÉ Fabien, DESPAGNET Guillaume, DULAURIÉ Jérémy, HENNOTE Stéphanie, LARGEAU Brigitte, RENARD Jeanne, ROMIEU Tanguy, ROTH Odile et SÉRÉ Sandrine.

Etaient absents : BREUSSIN Joël et DESTRUHAUT Thierry.

**Objet : achat de tables et de bancs**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'achat de tables et de bancs pour les manifestations à l'extérieur. Ce projet s'inscrit dans une politique de dynamisation de la vie locale de la commune et peut faire l'objet d'une demande de subvention au titre du FEC 2023. Le coût d'acquisition de 80 tables et 160 bancs est estimé à 22 047,60 € HT soit 26 457,12 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** l'acquisition de 80 tables et 160 bancs,

**AUTORISE** Mr le Maire à déposer une demande de subvention au titre du FEC 2023.

Pour extrait conforme,

Saint-Martin-d'Oney, le 27 avril 2023

Le Maire, Philippe SAES

